



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES
**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E.
DU TERRITOIRE DE BELFORT**

Association Loi 1901
Siège social : 2, rue Louis Braille
90000 BELFORT

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E.
DU TERRITOIRE DE BELFORT**

Association Loi 1901
Siège social : 2, rue Louis Braille
90000 BELFORT

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 119 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 141 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 124 sur 142 lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 3 060,74 €, le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 12 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "*erreurs débitrices*", est inclus dans le poste "*autres créances*". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 12 545,31 €, le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 18 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "*erreurs créditrices*", est inclus dans le poste "*autres dettes*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de

justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 26 janvier 2010

AUDIT FRANCE

Commissaire aux comptes

Représenté par Hervé WILLI

Commissaire aux comptes



BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DE TERRITOIRE DE BELFORT - OCCE 90

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	230,90	220,97	9,93	25,26	Fonds associatif	28 101,68	24 579,81
Terrains					Report à nouveau	345 831,56	333 143,29
Constructions					Résultat de l'association	-16 763,30	9 972,88
Installations et matériels d'activités	2 112,41	244,12	1 868,29	1 028,20	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	7 770,47	7 391,64	378,83		Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	357 169,94	367 695,98
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	3 242,85	2 811,92
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 113,78	7 856,73	2 257,05	1 053,46	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	3 242,85	2 811,92
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	300,00		300,00	424,20	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers					Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	578,87		578,87	759,31	Fournisseurs	3 348,80	3 229,20
Autres créances (dont erreurs débitrices)	3 060,74		3 060,74	2 917,37	Dettes fiscales et sociales	1 680,44	1 877,53
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE		
Disponibilités	371 788,32		371 788,32	371 752,85	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	13 172,19	1 420,45
Charges constatées d'avance	629,24		629,24	127,89	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	376 357,17		376 357,17	375 981,62	TOTAL DETTES	18 201,43	6 527,18
TOTAL GENERAL	386 470,95	7 856,73	378 614,22	377 035,08	TOTAL GENERAL	378 614,22	377 035,08



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DE TERRITOIRE DE BELFORT - OCCE 90

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	95 155,63	126 239,20
Ventes de produits pour cessions	143 751,00	146 284,86
Prestations de service et animations	78 428,91	85 757,10
Subventions d'exploitation	185 607,30	203 246,10
Produits divers de gestion courante	62 761,09	65 414,55
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	565 703,93	626 941,81
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	101 420,14	92 498,01
Variation des stocks de fournitures à céder	124,20	111,70
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	370 714,42	388 044,41
Impôts et taxes	216,62	292,79
Salaires bruts	11 779,24	11 704,20
Charges sociales	4 301,20	4 156,15
Autres charges	55 435,10	77 249,87
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	43 493,61	42 756,28
Dotations aux provisions	430,93	244,92
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	587 915,46	617 058,33
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-22 211,53	9 883,48
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	625,38	712,01
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	5 597,72	11 456,71
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	6 223,10	12 168,72
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	6 223,10	12 168,72
RESULTAT COURANT (I + II)	-15 988,43	22 052,20
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	13 326,05	15 557,73
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	13 326,05	15 557,73
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	14 100,92	27 637,05
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 100,92	27 637,05
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-774,87	-12 079,32
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-16 763,30	9 972,88
TOTAL DES PRODUITS	585 253,08	654 668,26
TOTAL DES CHARGES	602 016,38	644 695,38

ANNEXE DE L'ASSOCIATION OCCE DE TERRITOIRE DE BELFORT - OCCE 90

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2009. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	précédent
Total du bilan :	378 614,22 €	377 035,08 €
Résultat de l'exercice :	-16 763,30 €	9 972,88 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	141	142
dont coopératives et foyers agrégés :	119	124
dont coopératives et foyers non agrégés :	22	18
Nombre de coopérateurs :	11 020	11 096

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour la première fois en 2008/2009, les heures de bénévolat des mandataires liées à la gestion administrative de la coopérative scolaire ont été recensées à partir des comptes rendus d'activité statutaire renseignés.

Ainsi, les heures de bénévolat déclarées par les mandataires en 2008/2009 s'élèvent à 910 heure(s) soit un équivalent temps plein de 1 personne(s).

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

A titre d'information, les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives : elles s'élèvent en 2008/2009 à 14 463 € soit environ 2,40% du total des charges de l'exercice.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	-16 763,30	{	dont -4 154,44 pour le siège départemental
		{	dont -12 608,86 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	3 060,74	{	dont 0,00 pour le siège départemental
		{	dont 3 060,74 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans	12		C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	13 172,19	{	dont 626,88 pour le siège départemental
		{	dont 12 545,31 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans	18		C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	371 788,32	{	dont 29 081,05 pour le siège départemental
		{	dont 342 707,27 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ	2 879,89		par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	43 493,61	{	dont 908,82 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
		{	dont 42 584,79 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ			357,86 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	585 253,08	{	dont 35 260,97 pour le siège départemental
		{	dont 549 992,11 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			4 621,78 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	602 016,38	{	dont 39 415,41 pour le siège départemental
		{	dont 562 600,97 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			4 727,74 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			-105,96 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère	0,5	0,5
Personnel détaché par la Fédération		
Contrats aidés		
Régime général	0,5	0,5
Total	1,0	1,0

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	90	119
CRF contrôlés sur pièces par le siège départemental	0	2
Coopératives participant à la mutualisation de la trésorerie	111	107
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	5	10
Participants aux séances de formation (estimation)	59	20

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE TERRITOIRE DE BELFORT - OCCE 90

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	230,90	220,97	9,93	25,26	Fonds associatif	28 101,68	24 579,81
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	-4 154,44	3 521,87
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités	2 112,41	244,12	1 868,29		Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	7 770,47	7 391,64	378,83	1 028,20	TOTAL FONDS PROPRES	23 947,24	28 101,68
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Titres immobilisés					Provisions pour charges	3 242,85	2 811,92
Autres prêts					Fonds dédiés sur subventions		
Dépôts et cautionnements					TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	3 242,85	2 811,92
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 113,78	7 856,73	2 257,05	1 053,46			
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	300,00		300,00	424,20	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers					Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	578,87		578,87	759,31	Fournisseurs	3 348,80	3 229,20
Autres créances					Dettes fiscales et sociales	1 680,44	1 877,53
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE		
Disponibilités	29 081,05		29 081,05	33 655,47	Autres dettes	626,88	
Charges constatées d'avance	629,24		629,24	127,89	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	30 589,16		30 589,16	34 966,87	TOTAL DETTES	5 656,12	5 106,73
TOTAL GENERAL	40 702,94	7 856,73	32 846,21	36 020,33	TOTAL GENERAL	32 846,21	36 020,33

**COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DE TERRITOIRE DE BELFORT - OCCE 90**

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	16 198,42	16 231,43
Ventes de produits pour cessions	1 077,50	1 321,00
Prestations de service et animations		
Subventions d'exploitation	14 896,56	15 148,85
Produits divers de gestion courante	13,51	21,00
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	32 185,99	32 722,28
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	540,00	480,00
Variation des stocks de fournitures à céder	124,20	111,70
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	19 413,90	16 456,65
Impôts et taxes	216,62	292,79
Salaires bruts	11 779,24	11 704,20
Charges sociales	4 301,20	4 156,15
Autres charges	1 700,00	1 549,34
Dotations aux amortissements	908,82	991,33
Dotations aux provisions	430,93	244,92
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	39 414,91	35 987,08
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-7 228,92	-3 264,80
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières	625,38	712,01
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	2 338,23	6 440,10
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2 963,61	7 152,11
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	2 963,61	7 152,11
RESULTAT COURANT (I + II)	-4 265,31	3 887,31
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	111,37	234,09
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	111,37	234,09
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	0,50	599,53
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,50	599,53
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	110,87	-365,44
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-4 154,44	3 521,87

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2009, dont le total est de 32 846.21 euros et du compte de résultat de l'exercice qui dégage un déficit de 4 154.44 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009. La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels. Ils sont établis en euros.

0. PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises en France, notamment celles du plan comptable associatif adopté par le Comité de la réglementation comptable le 16 février 1999 et homologué par l'arrêté du 8 avril 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Concernant les subventions finançant des projets sur plusieurs exercices consécutifs : à la date de clôture, si la subvention est supérieure aux charges engagées au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi est constaté en comptabilité dans la rubrique « *fonds dédiés* » au passif du bilan. Enfin, les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

2. NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

2.1.1 Tableau des variations des immobilisations brutes

VALEURS BRUTES	Exercice précédent	Acquisitions	Diminutions	Exercice clos
Logiciels informatiques	230,90			230,90
Terrains				
Constructions				
Matériel d'activités	7 770,47	2 112,41		9 882,88
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL	8 001,37	2 112,41		10 113,78

2.1.2 Acquisitions de l'exercice

Matériels pour activités : Sono, malles cirque, livres, électricité.

2.1.3 Cessions ou mises au rebut de l'exercice

Les principales cessions ou mises au rebut de l'exercice, sont les suivantes : NEANT

2.1.4 Tableau des variations des amortissements

AMORTISSEMENTS	Taux	Exercice précédent	Dotations	Reprises	Exercice clos
Logiciels informatiques	50 et 33%	205.64	15,33		220.97
Terrains					
Constructions					
Matériel d'activités	50, 33 et 20%	6 742.27	893.49		7 635.76
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL		6 947.91	908.82		7 856.73

2.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières à la date de clôture sont les suivantes :

• Néant	<u>0.00</u>
• Total des immobilisations financières	0.00

2.3 Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures à céder aux coopératives et foyers coopératifs adhérents du département. Ils sont évalués selon la méthode "*premier entré, premier sorti*" et sont composés essentiellement de :

• Logiciels compta-coop (4)	74.60
• Cahiers de comptabilité (31)	49.60
• « Agendas » (210)	250.00
• « Livrets du maître » (15)	<u>50.00</u>
Total	424.20

2.4 Avances et acomptes versés : Néant

2.5 Coopératives et usagers divers

COMPTES	Montant brut	Provision	Montant net
Coopératives			
Usagers divers (AG nationale)			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
TOTAL	0.00	0.00	0.00

2.6 Comptes courants OCCE (débiteurs)

N° de compte	Nom	Montant
45100000	FEDERATION OCCE	578,87
TOTAL		578,87

2.7 Autres créances

Néant	<u>0.00</u>
TOTAL	0.00

2.8 Valeurs Mobilières de Placement

Néant

2.9 Disponibilités

• Livret A CCP	22 756.17
• CCP 901 08697 M	3 730.84
• Intérêts courus à recevoir	<u>2 681.08</u>
• Total des disponibilités	29 168.09

2.10 Charges constatées d'avances

• Don solidaire 09/10 Fédération OCCE	500,00
• Maif	<u>129.24</u>
• Total des charges constatées d'avance	629.24

3. NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

3.1 Fonds propres

Ils sont composés du fonds associatif qui est le cumul des résultats depuis la création de l'association, et du résultat de l'exercice. Conformément à la décision de la dernière assemblée générale, le résultat du siège départemental au titre de l'exercice précédent a été affecté au fonds associatif dans son intégralité.

	Début	Changement de méthode	Affectation résultat N-1	Résultat N	Fin
Fonds associatif	24 579,81		3 521,87		28 101,68
Résultat de l'exercice				-4 154,44	-4 154,44
TOTAL	24 579,81		3 521,87	-4 154,44	23 947,24

3.2 Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	2 811,92	430,93		3 242,85
Provisions pour charges	2 811,92	430,93		3 242,85
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	2 811,92	430,93		3 242,85

Dotations / reprises d'exploitation 430,93

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 430,93

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CRC n°2000-06 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 ans d'ancienneté, pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec charges patronales (50%), sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel.

3.4 Emprunts et dettes assimilées

COMPTES	Montant	Moins d'un an	Plus d'un an
Emprunt auprès de la FD OCCE			
Avances auprès des coopératives			
Emprunts et découverts bancaires			
TOTAL	0.00	0.00	0.00

3.5 Avances et acomptes reçus

Néant

3.6 Fournisseurs

• Dettes Fournisseurs	0.00
• Fournisseurs factures non parvenues	<u>3 348.80</u>
• Total des Fournisseurs	3 348.80

3.7 Dettes fiscales et sociales

• Rémunérations dues	8.35
• Urssaf	766.32
• Assedic	138.58
• Retraite complémentaire	214.46
• Formation professionnelle	145.49
• Provision congés payés	393.68
• Prévoyance	<u>13.66</u>
• Total des dettes fiscales et sociales	1 680.44

3.8 Comptes courants OCCE (crédeurs)

N° de compte	Nom	Montant
45100000	Fédération Nationale OCCE	Cf. 2.6
TOTAL		CF. 2.6

3.9 Autres dettes

Compte clôtures de coopératives	626,88
---------------------------------	---------------

3.10 Produits constatés d'avance

Néant

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	11 020	11 096
Cotisation nationale par coopérateur	0,81 €	0,76 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,66 €	0,69 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	16 198,42	16 231,43
Cotisations versées à la Fédération	8 926,20	8 432,96
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	8 926,20	8 432,96

4.2 Ventes aux coopératives

NATURE	Exercice N	Exercice N-1
Cahiers compta (4 €)	72.00	92.00
Calendriers (1.80 €)	450.00	486.00
Logiciel de comptabilité (31 €)	0.00	61.00
Abonnements A & E	555.50	682.00
Agendas et livres du maître	0.00	0.00
Divers	0.00	0.00
TOTAL	1 077.50	1 321.00

4.4 Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice N	Exercice N-1
Subventions ministères		
Subventions conseil général		
Subventions communes		
Subventions pour AG Nationale		
Autres subventions (Fédération nationale OCCE)	14 896.56	15 148.85
TOTAL	14 896.56	15 148.85
Dont reversées aux coopératives	0.00	0.00

4.5 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

• Produits exceptionnels sur opérations de gestion (fermetures coopératives)	33,55
• Autres produits exceptionnels	77,82
• Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(0,50)
Résultat exceptionnel	110,87

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Engagement de crédit bail

Néant

5.2 Mise à disposition et bénévolat

5.2.1 Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

L'association bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie de Belfort de locaux (environ 50 m²) dépendant du groupe scolaire « René Rucklin » situé rue Louis Braille à Belfort (convention du 14/09/2005).

5.2.2 Bénévolat

Le bénévolat n'a pas été valorisé. Il peut être estimé à environ un emploi à temps plein.

5.3 Autres engagements hors bilan

A la date de clôture de cet exercice, il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

5.4 Mutualisation des comptes des coopératives et foyers coopératifs

La mutualisation des comptes CCP des coopératives scolaires et foyers coopératifs adhérents, approuvée par l'assemblée générale du 08/02/2001, a été poursuivie auprès de La Banque Postale (convention du 10/05/2001).

Elle concerne 111 coopératives et foyers à la date de clôture de l'exercice contre 107 lors de l'exercice précédent.

Les avoirs du siège départemental sont inclus dans le système de mutualisation décrit ci-après :

5.4.1 Fonctionnement

La mutualisation des comptes se traduit par l'ouverture de deux comptes bancaires :

- un compte « centralisateur » numéro 0001536 H 25 mutualisant les avoirs des coopératives et des foyers coopératifs, pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré ;
- un compte « titres » alimenté par le compte « centralisateur » numéro 30250001536001.

Ces deux comptes ne sont pas inscrits dans les comptes du siège départemental.

D'après les informations communiquées par l'organisme financier, leur position à la date de clôture est la suivante :

COMPTES	Exercice clos	Exercice précédent
Compte «centralisateur »	6 458.59 €	9 949.77 €
Compte « titres »	<u>320 097.90 €</u>	<u>303 196.39 €</u>
TOTAL	326 556.49 €	313 146.16 €

5.4.2 Produits financiers

Les produits financiers résultent des mouvements d'achats/ventes de Sicav effectués tout au long de l'exercice et de la vente de l'intégralité du portefeuille de Sicav détenus à la clôture de l'exercice.

La répartition des produits financiers pour l'exercice clos le 31/08/09 (suivant la décision de l'AG du 22/03/07) est de :

50 % pour le siège départemental (soit 2 251,19 €),

50 % pour les coopératives et foyers coopératifs adhérents (2 251.19 €).

6. Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire l'article 20 de la loi du 23/05/2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.